



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

SERVICE NATIONAL UNIVERSEL

Les activités du séjour de cohésion

GUIDE DES CONTENUS

« TRONC COMMUN » D'ACTIVITÉS



Octobre 2024

SOMMAIRE

« Vivre l'aventure du séjour de cohésion ! »	3
Mettre en œuvre le projet pédagogique dans les centres SNU.....	7
Les compétences mises en œuvre dans le parcours SNU.....	8
LES THÉMATIQUES TRANSVERSALES DU SÉJOUR DE COHÉSION	9
<i>Activités physiques, sportives et de cohésion</i>	9
<i>Développement durable</i>	11
<i>Autonomie des jeunes</i>	13
Santé et prévention des addictions	13
Auto-positionnement (compétences et parcours d'engagement).....	14
Démocratie interne.....	15
Éducation financière et budgétaire.....	16
LES MODULES NATIONAUX	17
Module « Valeurs de la République »	17
Journée Défense et Mémoire (JDM).....	22
Journée Sécurité intérieure (JSI).....	25
Module Premiers secours citoyen (PSC).....	27
Le rallye de synthèse, un temps fort en fin de séjour.....	29

Cohésion



Engagement



Résilience

« Vivre l'aventure du séjour de cohésion ! »

Le service national universel (SNU) s'articule autour d'un séjour de cohésion en hébergement collectif et d'un temps d'engagement au service de la Nation : une mission d'intérêt général (MIG) l'année suivant le séjour de cohésion, et, à moyen terme, un engagement plus long (réserves civiques ou opérationnelles, service civique, jeunes sapeurs-pompiers, bénévolat associatif, volontariat à l'international, corps européen de solidarité, etc.).

Le séjour de cohésion est pensé comme un temps pédagogique et d'ouverture permettant la mise en œuvre concrète des trois grands objectifs suivants :

- **Développer la cohésion nationale**, en favorisant le sentiment d'appartenance à la Nation et l'identification aux valeurs de la République,
- **Promouvoir une culture de l'engagement**, en permettant à chaque jeune de vivre une expérience d'engagement porteuse de sens, autour des grands enjeux contemporains : transition écologique, solidarité, esprit de défense et égalité des chances,
- **Renforcer la résilience de la Nation**, en permettant aux jeunes d'acquérir les connaissances et compétences pratiques qui développent leur capacité d'intervenir dans des situations du quotidien ou en cas de crise.

Le SNU rassemble des **jeunes de 15 à 17 ans**, filles et garçons, aux profils variés, reflétant la diversité de notre société, pour découvrir ce que signifie « **faire Nation** », pour construire leurs compétences et pour se projeter dans un parcours d'engagement utile pour eux, pour les autres et pour la société. Les volontaires accueillis vivent **des parcours différents**. Ils sont parfois en situation de fragilité scolaire ou sociale, résident en zone rurale, urbaine, en quartier politique de la ville. Ils feront pour certains une première expérience de départ « sans les parents » et en dehors de leur cadre de vie habituel. Une attention est portée pour **rendre le parcours SNU accessible à chacun**, en particulier pour les jeunes connaissant des besoins éducatifs particuliers ou ceux en situation de handicap.

Le séjour de cohésion s'inscrit dans un *continuum* des apprentissages, en complément des :

- **Connaissances et compétences acquises pendant le temps scolaire notamment de l'enseignement moral et civique (EMC)** et ses quatre grandes dimensions. Le séjour de cohésion tend à donner une matérialisation concrète à ces apprentissages,
- **Parcours éducatifs et notamment du parcours citoyen de l'élève**,
- **Compétences acquises hors du cadre scolaire**, notamment à travers des temps d'engagement personnel (engagement associatif, dispositifs tels les jeunes sapeurs-pompiers ou les cadets de la sécurité civile par exemple).

Le programme pédagogique du séjour de cohésion s'inscrit dans un cadre national

Réparti sur 11 journées, le programme du séjour de cohésion s'articule autour d'un « **tronc commun** » **d'activités et d'une « coloration »** qui s'appuie sur les ressources et partenariats locaux. Les volontaires abordent, pendant le séjour de cohésion, l'ensemble des thématiques transversales, des modules nationaux, des activités obligatoires et l'une des 4 colorations. **Ce programme (tronc commun + coloration) doit être mis en œuvre dans tous les séjours de cohésion : pour les séjours en inscription individuelle ayant lieu hors temps scolaire (HTS), comme pour les séjours des « Classes et lycées engagées » (CLE) se déroulant sur le temps scolaire.**

1. Un « tronc commun » pour tous les jeunes

Les activités du tronc commun sont structurées autour de thématiques transversales et de modules nationaux conçus en « blocs » dont certains en format « journée ».

- **Des thématiques transversales :**
 - Activités physiques, sportives et de cohésion,
 - Développement durable,
 - Autonomie des jeunes dont :

- Santé et prévention des addictions,
- Auto-positionnement,
- Démocratie interne,
- Éducation budgétaire et financière.
- **Des modules nationaux :**
 - Module « Valeurs de la République »,
 - Journée « Défense et Mémoire » (JDM),
 - Journée « Sécurité intérieure » (JSI),
 - Module « Premiers secours citoyen » (PSC).
- **Des activités obligatoires :**
 - Participation des volontaires aux **leviers des couleurs** organisés au sein du centre SNU et à des cérémonies nationales ou locales (selon les opportunités du calendrier),
 - **Présentation des formes d'engagement possibles** dans le cadre d'un temps de service à la Nation post séjour de cohésion (en complément des forums de l'engagement organisés par les collectivités territoriales et/ou dans les établissements scolaires, notamment dans le cadre des « Semaines de l'engagement »),
 - **Initiation à l'autodéfense** (et aux règles de la légitime défense),
 - **Rallye de synthèse** en fin de séjour de cohésion (voir pages 29-30).

2. Une « coloration » à travers trois journées dédiées

Chaque jeune volontaire bénéficie des contenus de l'une des quatre colorations décrites ci-dessous. Ces trois journées offrent plus particulièrement l'occasion de mettre en œuvre une démarche de projet autour de la réalisation d'une action collective engagée, de valoriser les ressources et les partenariats locaux (à travers des visites, des rencontres), de découvrir des formes concrètes d'engagement associatif ou institutionnel, individuel ou collectif, afin de donner envie aux jeunes de s'engager à l'issue du séjour de cohésion avec les partenaires. Elles donnent aux jeunes des possibilités d'actions et de rencontres hors des espaces scolaires.

« Défense et mémoire »

S'engager contre l'oubli, au service de la Nation et des valeurs républicaines.



GUIDE DES
CONTENUS



« Environnement »

S'engager pour la protection de l'environnement, pour la biodiversité et la transition écologique.



GUIDE DES
CONTENUS



« Sports et Jeux Olympiques et Paralympiques » (JOP)

S'engager par le sport au service de la cohésion, de la mixité, de l'inclusion et des valeurs olympiques.



GUIDE DES
CONTENUS



« Résilience et prévention des risques »

S'engager pour mieux comprendre les risques, mieux réagir et y faire face ensemble.



GUIDE DES
CONTENUS



Le projet pédagogique du séjour de cohésion est mis en œuvre au niveau local par les équipes des centres SNU

Chargé du respect du cahier des charges national, le chef de centre dispose d'une autonomie pour concevoir et mettre en œuvre le projet pédagogique du séjour de cohésion, en s'appuyant sur les expertises de son équipe, sur les ressources et partenariats locaux. Il est en étroite relation avec les référents SNU territoriaux, principalement au niveau du service départemental à la jeunesse, à l'engagement et aux sports (SDJES) ou de la délégation régionale académique à la jeunesse, à l'engagement et aux sports (DRAJES). Il peut également solliciter les référents ou chargés de mission des services départementaux (DSDEN) ou académiques (rectorat), ainsi que les inspecteurs pédagogiques régionaux (IA-IPR), afin d'envisager les modalités pédagogiques de mise en œuvre des activités du tronc commun et des colorations, ou encore, dans la mesure du possible, le lien avec le projet pédagogique annuel des « Classes et lycées engagés ».



Il peut également solliciter les référents ou chargés de mission des services départementaux (DSDEN) ou académiques (rectorat), ainsi que les inspecteurs pédagogiques régionaux (IA-IPR), afin d'envisager les modalités pédagogiques de mise en œuvre des activités du tronc commun et des colorations, ou encore, dans la mesure du possible, le lien avec le projet pédagogique annuel des « Classes et lycées engagés ».

Le chef de centre est tout particulièrement attentif aux points suivants :

→ La construction d'un projet pédagogique transversal et cohérent

Pour éviter l'écueil d'une succession d'activités sans lien les unes avec les autres ou encore les redondances entre les interventions, le programme d'activités est construit dans une logique transversale et cohérente.

Les éléments de cadrage des thématiques et modules détaillent **les messages importants à transmettre** aux volontaires. Chaque proposition d'activité s'inscrit donc dans le cadrage de la ou des thématiques concernées. Pour que les jeunes puissent vivre pleinement leur séjour, le projet pédagogique du centre permet de replacer chaque activité et chaque temps de la journée dans un contexte plus général afin de **répondre aux objectifs du SNU : cohésion / engagement / résilience**.

Par exemple, si l'activité porte principalement sur la cohésion à travers une pratique sportive ou l'intervention d'une association, ce peut être également l'occasion de présenter des formes concrètes d'engagement sportif ou associatif. De la même manière, une activité de résilience proposée par un partenaire institutionnel est également un moyen de faire découvrir les métiers et l'engagement des hommes et des femmes de la Sécurité civile ou des Forces de sécurité intérieure (sapeurs-pompiers, policiers, gendarmes).

Le projet pédagogique tire également sa cohérence de la complémentarité des activités choisies et de l'explicitation qui en est faite auprès des jeunes volontaires dans une logique de construction des compétences et du parcours d'engagement :

- Entre les thématiques transversales et les modules nationaux,
- Entre les activités du tronc commun et de la coloration,
- Entre le séjour de cohésion et le parcours d'engagement futur du jeune.

→ La communication et l'appropriation par les équipes d'une « culture SNU partagée »

Les tuteurs et les cadres sont informés du projet global du SNU et de ses objectifs, comme de l'ensemble des activités organisées par le centre. Ils sont en capacité d'échanger avec les volontaires sur les activités auxquelles ils ont pris part pendant le séjour afin, éventuellement, d'évacuer des émotions fortes, voire négatives survenues à l'issue de certaines activités (par exemple, les « libérations de parole » suite aux séances sur la notion de consentement ou encore sur les violences intrafamiliales). Chacun s'approprie et met en pratique [le règlement intérieur du centre](#).

→ Le choix des intervenants et d'une pédagogie active

Une fois défini le projet global du centre, le chef de centre fait le choix des activités à proposer aux volontaires. Ces activités peuvent être proposées par des structures partenaires (publiques ou associatives) ou construites et animées en interne par les équipes du centre. Les choix réalisés permettent le recours à **une variété d'intervenants et de méthodes pédagogiques** au cours du séjour, voire au cours d'une même journée, pour maintenir l'intérêt et la motivation des jeunes.

Les activités « descendantes » (cours magistraux, diaporamas, etc.) sont limitées et ne doivent en aucun cas être au cœur des séances proposées. L'ensemble des activités reposera sur **une pédagogie active développée au sein de petits groupes** et favorisant les mises en situation concrètes, la participation de tous, la responsabilisation des volontaires, etc.

→ La capacité à s'adresser à tous

Certains volontaires peuvent rencontrer des difficultés spécifiques (expression orale, prise de parole en public, lecture, concentration, manque d'autonomie, situation de handicap, etc.) qu'il conviendra de prendre en compte dans la préparation et la réalisation des activités.

→ Les temps de démocratie interne et d'auto-positionnement

Les temps de démocratie interne sont organisés chaque jour en alternance avec ceux d'auto-positionnement. Placés en fin de journée au sein de chaque maisonnée, ce sont des temps d'échange entre jeunes ou avec les adultes qui restent à l'écoute de tous les jeunes afin de les accompagner au mieux. **L'auto-positionnement** permet aux jeunes de faire un bilan de leurs propres compétences, de les valoriser et de les mettre en perspective. **Les temps de démocratie interne** portent sur la vie dans le centre, la vie de groupe. Ils permettent d'échanger avec les volontaires sur le fond (Qu'avons-nous retenu de la journée ? Est-ce que cela va changer quelque chose pour moi ?) comme sur la forme (Comment organiser la vie quotidienne et régler les tensions éventuelles ? Quelles demandes formuler aux équipes du centre ? De quels sujets débattre ? Quels choix de projets à mener ?). Une synthèse de chaque activité est effectuée par l'animateur des activités, ou de façon plus souple, par le tuteur de maisonnée permettant ainsi un retour d'expérience et de mieux connaître les attentes des volontaires.

→ Le rythme des journées

Le rythme des journées est **adapté au public d'adolescents**, dont certains vivent une première expérience de mobilité. Ce rythme comprend des temps de repos pour les volontaires et un temps de **repos nocturne de minimum 8 heures**. En cas de conditions climatiques particulières, d'événements particuliers ou de sollicitation des jeunes volontaires, le chef de centre – en accord avec le chef de projet départemental et sous le couvert du DASEN – adapte le programme. De même, le rythme du séjour prend en compte des **temps sans activité** dont certains dédiés aux éventuels travaux personnels des jeunes.

→ Sécurité, santé et respect des biens des volontaires

Le chef de centre est responsable de la sécurité des biens et des personnes. Toutes les activités se réalisent dans le respect des règles de sécurité, en veillant à la santé physique et morale des jeunes. Il convient notamment de prendre en compte les conditions climatiques lors des activités extérieures ou des cérémonies, en évitant que les volontaires soient trop longtemps en position statique ou exposés à de fortes chaleurs (ou à des températures froides). **La bonne alimentation, l'hydratation régulière, une bonne hygiène corporelle, un sommeil suffisant** sont des points de vigilance en lien avec les objectifs pédagogiques des activités physiques et sportives, de l'autonomie des jeunes, de la santé et de la prévention des addictions ou encore de la vie quotidienne en hébergement collectif.



Un outil intitulé **Passeport citoyen : mon guide pratique 15-25 ans**, distribué à chaque **jeune volontaire** fait écho à de nombreuses activités du séjour de cohésion. **Au fil du guide**, vous pourrez trouver le **visuel ci-contre** qui renvoie vers les fiches du **Passeport citoyen** qui peuvent être utilisées par les encadrants et les jeunes volontaires afin de retrouver, d'approfondir et de compléter certains points évoqués dans les contenus du tronc commun et/ou des colorations. → Voir page 20 du guide

METTRE EN ŒUVRE LE PROJET PÉDAGOGIQUE DANS LES CENTRES SNU

• Cadrage national, projet pédagogique, emploi du temps : quelles différences ?

Le **cadrage national** des activités du séjour de cohésion est décrit dans les guides du tronc commun et des colorations. Des fiches pratiques enrichissent ce cadrage national en apportant des compléments et approfondissements pédagogiques ou techniques sur des points précis (ex : fiche sur le cérémonial des couleurs en centre SNU, fiche avec des exemples d'activités brise-glace et de cohésion ou fiche sur la médiation mémorielle, etc.).

Le **projet pédagogique** relève de la responsabilité du chef de centre et consiste en la déclinaison opérationnelle du cadrage national. Le projet pédagogique fixe les objectifs et les moyens à mettre en œuvre pour les atteindre. Ce projet doit prendre en compte les spécificités locales et s'appuyer sur des ressources et partenariats ancrés dans les territoires. Le projet pédagogique est le fil conducteur permettant l'articulation entre toutes les activités et les temps du séjour de cohésion, il donne un sens explicite à tout ce qui est mis en œuvre au bénéfice des volontaires. Le chef de centre veille à ce que chaque temps du séjour permette d'atteindre un ou plusieurs des objectifs principaux du SNU à savoir développer la cohésion, promouvoir l'engagement et renforcer la résilience.

L'**emploi du temps** est quant à lui un outil pratique sur lequel les encadrants du SNU s'appuient au quotidien et qui aide au bon déroulé organisationnel du séjour. Il est utile pour visualiser et équilibrer l'ensemble des activités et temps de la vie quotidienne sur la journée et sur l'ensemble du séjour.

• Quelle est la démarche générale du projet pédagogique ?

1^{re} étape : fixer les objectifs pédagogiques

Quels sont les objectifs à atteindre ?

Quelles compétences les jeunes doivent-ils mettre en œuvre ?

Comment communiquer sur le projet pédagogique avec les jeunes volontaires, leur famille et les équipes éducatives dans le cadre des classes et lycées engagés (CLE) ?



2^e étape : définir les moyens pour atteindre ces objectifs



Où ?	Activités intérieures et/ou activités extérieures ; au sein et/ou à l'extérieur du centre (parc naturel, musée, institution, locaux d'une association, etc.)
Quand ?	À quel moment du séjour ? Avant ou après une autre activité ? Quelle durée de l'activité ?
Qui ?	Encadrant du centre et/ou intervenant institutionnel et associatif externe
Quoi ?	Choix d'activités et de méthodes d'animation pédagogique variées, adaptées aux publics, aux objectifs et susceptibles d'emporter l'adhésion des jeunes volontaires (atelier pratique, jeux de plateau scénarisés, jeux de rôle, <i>Escape Game</i> , découvertes, visites, rencontres et échanges avec des figures d'engagement, mise en œuvre d'un projet de groupe, activité sous forme de rallye, etc.)
Comment ?	<i>Moyens matériels</i> : logistique, infrastructure, équipements, matériel technique et pédagogique, etc. <i>Moyens humains</i> : nombre et qualité des personnes à déployer (en interne ou plus spécialisées) ; <i>Moyens financiers</i> : penser aux activités internalisables et à celles nécessitant un intervenant rémunéré ; <i>Partenariats</i> : agréments des partenaires extérieurs, conventions nationales, etc. ; <i>Connexions</i> : entre le tronc commun et les colorations ; entre les différentes colorations présentes, etc.).

3^e étape : évaluer et faire évoluer le projet pédagogique

- Échanges informels réguliers au fil du séjour et analyse des retex globaux réalisés avec les jeunes volontaires, comme avec les encadrants et les intervenants extérieurs ;
- Analyse des séances d'auto-positionnement pour dégager des actions prioritaires à mener ;
- Évolution régulière du projet pédagogique dans une démarche qualitative



• Quels sont les points de vigilance ?

- S'adapter aux évolutions du cadrage national (se tenir informé et se former) ;
- Encourager un **rôle actif des encadrants de proximité** pour mener à bien certaines activités en fonction de leurs compétences et de formations spécifiques suivies (ex : Premiers secours citoyen ou PSC, valeurs de la République, etc.) ;
- Éviter les doublons et redondances entre les différentes activités et interventions ;
- Éviter les activités majoritairement descendantes : **privilégier la pédagogie active et de projet** ;
- Varier les activités et les modalités d'animation sur une même journée et sur le séjour de cohésion ;
- Penser la progressivité des activités notamment, dans le cadre des colorations ;
- Prévoir des solutions pédagogiques alternatives pour anticiper l'annulation d'une activité et en cas d'empêchement d'un intervenant.



EN SAVOIR + SUR LE PROJET PÉDAGOGIQUE :

https://osmose.numerique.gouv.fr/jcms/p_2768537/fr/snu-formation-des-cadres

LES COMPÉTENCES MISES EN ŒUVRE DANS LE PARCOURS SNU

Les contenus du séjour de cohésion, qu'il s'agisse du tronc commun ou des colorations, permettent de mobiliser et de construire de nombreuses compétences (cognitives, techniques, psycho-sociales, etc.). Le séjour de cohésion s'appuie sur les acquis des jeunes volontaires, obtenus au sein et hors du cadre scolaire.

• Une démarche par compétences, pourquoi ?

- Répondre aux objectifs du SNU : cohésion, engagement, résilience de la Nation.
- Faire apparaître les acquis du séjour de cohésion aux jeunes, à leurs responsables, aux équipes éducatives des établissements labellisés « Classes et lycées engagées » (CLE).
- Inscrire le SNU dans un continuum éducatif en faisant le lien avec les compétences développées par les jeunes dans le cadre scolaire et extrascolaire.
- Aider les jeunes volontaires à s'inscrire dans une dynamique d'autonomie et de progrès.
- Valoriser les compétences acquises par les volontaires pour la suite du parcours scolaire, professionnel et d'engagement.

• Les compétences mises en œuvre dans le cadre du SNU

C1	S'engager dans un collectif au service d'un projet commun	<ul style="list-style-type: none"> → En partageant des moments républicains, leur symbolique, leur protocole, les valeurs véhiculées → En pratiquant des activités physiques, sportives et de cohésion → En participant aux temps de la vie collective et en respectant des règles communes
C2	Agir en citoyen éclairé et respectueux de la démocratie et des valeurs républicaines	<ul style="list-style-type: none"> → En participant au débat démocratique → En développant l'esprit de défense et en entretenant une mémoire commune et partagée → En développant une culture de la sécurité par l'acquisition de bons réflexes → En pratiquant des activités pour comprendre et faire vivre les valeurs de la République
C3	Faire preuve d'autonomie et être en capacité d'agir pour soi, pour les autres et l'intérêt général	<ul style="list-style-type: none"> → En renforçant l'entraide et la capacité d'agir en situation de crise → En s'engageant dans un projet collectif pour les autres et l'intérêt général → En gagnant en autonomie et en confiance en soi
C4	Construire et prendre en main son parcours personnel et d'engagement	<ul style="list-style-type: none"> → En valorisant sa participation au SNU comme à d'autres dispositifs → En poursuivant son parcours d'engagement après le séjour de cohésion → En se renseignant sur les missions et métiers liés à l'engagement

• Des compétences identifiées au fil du guide des contenus

- Pour accompagner les encadrants des centres SNU dans l'identification des compétences travaillées dans les différents contenus du tronc commun, des logos semblables à ceux ci-contre ponctuent ce guide.

C1

C2

C3

C4

• Une gradation en 4 niveaux de validation

Niveau 4	« EXPERT »	L'expert dépasse l'objectif de formation et montre des capacités à mobiliser, accompagner et former ses pairs autour de la compétence.
Niveau 3	« INDÉPENDANT(E) »	L'indépendant(e) a atteint l'objectif du parcours de formation : il maîtrise la compétence en autonomie.
Niveau 2	« APPRENTI(E) »	L'apprenti(e) est en cours de validation, il expérimente sans pour autant s'être pleinement approprié la compétence.
Niveau 1	« NOVICE »	Le novice découvre les enjeux et la nécessité de cette compétence.

- Pour s'auto-positionner, identifier les réussites, les difficultés.
- Pour mesurer les progrès réalisés ou à réaliser.

• Des compétences au cœur des séances d'auto-positionnement du séjour de cohésion

- Se reporter à la rubrique dédiée page 13 de ce guide.

• Des compétences remobilisées en fin de séjour à l'occasion du rallye de synthèse

- Se reporter à la rubrique dédiée dans ce guide, pages 29-30.

• Des compétences qui pourront encore s'étoffer et trouver une application concrète dans la suite du parcours scolaire, professionnel et d'engagement du volontaire

Les thématiques transversales du séjour de cohésion

Activités physiques, sportives et de cohésion

C1



Objectifs

1. Proposer des activités sportives fédératrices et inclusives

Transmettre les valeurs du sport (respect, solidarité, dépassement de soi, etc.),

Intégrer les jeunes en situation de handicap à la pratique,

Lutter contre les discriminations,

Montrer l'efficacité de l'entraide pour un exercice collectif,

Éduquer au supportérisme,

Sensibiliser, initier à l'arbitrage,

Inciter à la pratique sportive et à l'activité.



2. Délivrer un message concernant le sport santé et entretenir la condition physique des volontaires

Connaître et prendre soin de son corps,

Découvrir et maîtriser la flottaison dans l'eau, l'équilibre sur l'eau,

Lutter contre la sédentarité,

Découvrir de nouvelles pratiques (notamment les sports régionaux),

Lutter contre des préjugés touchant certains sports,

Pratiquer une activité sportive en respectant son environnement.

3. Proposer des activités d'autodéfense

Développer son estime de soi à travers la maîtrise des techniques de self défense,

Apprendre à se défendre en cas d'agression et à venir en aide,

Sensibiliser aux sports de combat.

4. Développer l'engagement dans le milieu du sport

Découvrir l'engagement bénévole au sein des associations sportives,

Découvrir les métiers du sport,

Connaître l'organisation du sport en France.

Modalités de mise en œuvre

Pratique d'une activité physique et sportive **au moins une heure par jour** :

- La journée type peut commencer, après le lever des couleurs, par un réveil musculaire ou une d'activité physique et sportive,
- Lors de pratiques d'activités, il sera primordial d'être attentif à la mixité filles/garçons,
- Il sera pertinent de travailler avec les volontaires sur le rôle de l'arbitrage et sur ses enjeux dans le sport,
- Les activités pourront concerner des jeux et des activités promouvant la coopération et la collaboration entre les participants,
- Il pourra être intéressant de proposer des pratiques sportives émergentes et inclusives (ultimate, korfbal, etc.),
- Les sports de nature et aquatiques pourront avantageusement être proposés pour intégrer la pratique dans l'environnement immédiat du centre, si celui-ci s'y prête.

AUTODÉFENSE (ACTIVITÉ OBLIGATOIRE)

C3

L'activité d'autodéfense est abordée comme une sensibilisation des volontaires à la légitime défense. Les enseignements sont envisagés comme une réponse à une attaque dont les volontaires seraient les victimes ou dont ils seraient les témoins. En aucun cas elle ne sera appréhendée comme l'apprentissage de techniques de combat visant à engager un affrontement sans être menacé. La proportionnalité de la réponse apportée sera par ailleurs au cœur des apprentissages. Cette activité s'orientera vers la connaissance et la maîtrise de principes et techniques qui permettent de **se soustraire à un affrontement, mais aussi le cas échéant de répondre efficacement à une attaque.**

L'autodéfense est une pratique multidisciplinaire mêlant une maîtrise mentale, physique, technique et tactique afin de préserver son intégrité physique ou celle d'autrui par une conduite responsable motivée par le respect de la légitime défense.



L'enseignement de l'autodéfense est inscrit dans le **cadre légal de la légitime défense** qui sera explicite. Ses contours et finalités devront être exposés aux jeunes volontaires. Il sera également primordial d'évoquer l'importance de **la notion d'entraide, de cohésion et de citoyenneté.** L'autodéfense permet de se défendre soi-même en cas d'agression, mais aussi de porter secours à autrui en mesurant les risques de son intervention. Cette activité concourt à la mise en œuvre d'une société plus solidaire.

S'il ne constitue pas l'enseignement d'une discipline sportive en particulier ce module peut s'inspirer de pratiques d'arts martiaux et de sports de défense.

Cette activité d'autodéfense est fondée sur la pratique d'activités physiques et **des mises en situation.** L'utilisation de l'environnement direct et la connaissance des modalités d'évitement de l'affrontement seront au cœur de l'apprentissage proposé.

Les notions de savoir tomber, savoir se relever, savoir se protéger pourront constituer des temps forts. Les enseignements de techniques de défense simples et facilement mises en œuvre seront aussi à privilégier.

Cette activité abordera également les questions touchant à la gestion du stress.

La mise en place de cette activité pourra se faire durant un temps dédié unique ou de manière perlée tout au long de la phase de cohésion. Il s'agit de permettre **une sensibilisation à l'autodéfense réutilisable par les jeunes volontaires.**

Intervenants et partenariats

- **Partenaires institutionnels :**
 - Les centres de ressources, d'expertise et de performance sportives (CREPS), les DRAJES et les SDJES peuvent mobiliser les compétences de leurs cadres et les sportifs de haut-niveau comme ambassadeurs des valeurs sportives, l'expertise des pôles ressources pourra aussi être sollicitée.
 - Les universités – les UFR « sciences et techniques des activités physiques et sportives » (STAPS).
- Les **collectivités locales** sont propriétaires d'équipements sportifs et disposent d'éducateurs sportifs qui peuvent être sollicités dans le cadre du SNU ;
- Les **associations** œuvrant dans le sport/les fédérations/les comités régionaux, départementaux et les clubs, notamment les associations affiliées à des fédérations sportives œuvrant dans le champ des sports de défense, d'arts martiaux et assimilés (judo, boxe, karaté, etc.) pour l'activité d'autodéfense.

FICHE PÉDAGOGIQUE – EXEMPLES D'ACTIVITÉS BRISE-GLACE ET DE COHÉSION :

<https://eduscol.education.fr/document/58479/download>

Développement durable

C2

C3



L'Agenda 2030 est un programme universel de développement durable adopté par les États membres de l'ONU en 2015 qui porte l'ambition de transformer le monde en éradiquant la pauvreté et les inégalités, en assurant la **transition écologique et solidaire à l'horizon 2030**. Il s'articule autour des **17 objectifs de développement durable (ODD) interdépendants**. La France contribue à la réalisation des ODD à travers une feuille de route et un plan d'action portés par tous les acteurs de la société jusqu'aux habitants.

Le projet d'émancipation de la jeunesse porté par le SNU s'inscrit dans le cadre de cet Agenda. Le **séjour de cohésion** est un levier privilégié pour soutenir la **prise de conscience** et démontrer le **rôle de chacun, notamment des jeunes**, pour l'atteinte des objectifs de l'Agenda 2030.

Lien : <https://www.agenda-2030.fr/>

La transition écologique et solidaire nécessite une **transformation vers un nouveau modèle environnemental, économique et social**. Il s'agit de renouveler les façons de vivre ensemble, de travailler, de produire, de consommer pour répondre aux enjeux du changement climatique, de la raréfaction des ressources, de la perte accélérée de la biodiversité et de la multiplication des risques sanitaires environnementaux.



Dans le cadre du séjour de cohésion, concevoir et mener l'ensemble des séquences et temps de vie du séjour en intégrant les enjeux de la transition écologique permet de montrer :

- De quelle manière chaque thématique/politique publique participe à l'atteinte des objectifs de développement durable,
- Comment chaque acteur, le jeune en particulier, peut y contribuer.

Le développement durable peut s'inscrire alors comme le **fil rouge du séjour de cohésion**. En fin de séjour, la délivrance du **passport de l'éco-citoyenneté** permet de valoriser le passage à l'action du jeune tout au long du séjour au travers d'expériences vécues et d'engagements pris sur le tronc commun et/ou dans la coloration « Environnement ».

Objectifs

Le séjour de cohésion doit permettre aux jeunes volontaires de :

- **Se mettre au contact avec la nature** à travers l'environnement proche du centre SNU, pour comprendre les enjeux de préservation,
- **Contribuer, notamment, à la diffusion d'une « culture maritime »** : dans le cadre de la décennie des sciences océaniques pour le développement durable (2021-2030) proclamées par les Nations Unies, la mer est placée au cœur des enjeux du XXI^e siècle. Des activités doivent permettre aux volontaires de prendre conscience des richesses du milieu marin, de ses multiples fonctions utiles à l'avenir de l'humanité (régulateur du climat, ressources alimentaires, loisirs, liberté de naviguer, voie de transport, etc.) mais aussi de sa fragilité.
- **Comprendre les enjeux de développement durable**, leurs interdépendances et leur prise en compte dans la vie quotidienne,

- **Expérimenter de nouvelles pratiques écoresponsables** (alimentation, transport, prévention/gestion des déchets, économie d'eau et d'énergie, installations favorables à la biodiversité, hygiène, etc.).
- **Donner du sens à l'engagement** des jeunes, à la fois individuel et collectif, pour une société plus durable et juste,
- **Susciter l'envie d'engagement des volontaires et favoriser la prise de conscience** de la nécessaire transformation de la société,
- **Présenter aux jeunes les filières de formation et les métiers d'avenir** offerts aux jeunes en lien avec ces nouveaux enjeux.

Modalités de mise en œuvre

- **Prise en compte dans les activités des interrelations entre les thématiques abordées.** Le développement durable peut devenir « un fil rouge » du séjour de cohésion. Se reporter à la [fiche pédagogique dédiée](#).
- **Ancrage territorial des activités :** découvrir l'environnement proche du centre et valoriser la richesse du patrimoine naturel local. Identifier les évolutions à mettre en place au bénéfice de la transition écologique et solidaire dans ce territoire.
- **Partenariat avec des structures locales :** intervention d'experts de l'éducation à l'environnement et au développement durable et possiblement d'experts métiers (information, animation de débats, recherche de solutions, accompagnement au passage à l'action, etc.).
- **Une pédagogie active ancrée dans la vie collective du centre et intégrée aux différents moments de la vie des volontaires** au regard des objectifs de développement durable : sélection du centre d'hébergement, alimentation, déplacement, utilisation des ressources (eau, électricité), mode de consommation, etc.
- **Mise en place d'une démarche collective de développement durable** à l'échelle de chaque maisonnée, notamment à l'aide des temps de démocratie interne, et valorisation des démarches d'engagement pendant la cérémonie de clôture.

Intervenants et partenariats

Dans la mesure du possible, une attention particulière sera portée à l'équilibre homme/femme parmi les intervenants, en lien avec l'ODD 5 intitulé « Parvenir à l'égalité des sexes et autonomiser toutes les femmes et les filles ».

Partenaires institutionnels

- Ministère de la Transition écologique et de la Cohésion des territoires (MTECT),
- Directions régionales de l'environnement, de l'aménagement et du logement (DREAL),
- Collectivités territoriales et leurs services dédiés,
- Office français de la biodiversité (OFB).

Partenaires associatifs

- Cartographie des membres du Collectif français pour une éducation à l'environnement vers un développement durable (CFEEDD) : <https://www.cfeedd.org/nos-membres/>

Ressources pédagogiques

- **Ressources dédiées à cette thématique du tronc commun** sur Eduscol : <https://eduscol.education.fr/3912/classes-et-lycees-engages> (Rubrique > Le contenu des séjours de cohésion > Tronc commun > Consulter les documents)
- **Ressources de la coloration « Environnement »** proposant des exemples d'activités, d'actions engagées, de ressources et de partenariats : <https://eduscol.education.fr/3912/classes-et-lycees-engages>

Autonomie des jeunes

Santé et prévention des addictions

C3



Si la plupart des jeunes de 15 à 17 ans sont en bonne santé, la prévalence des comportements à risque et des modes de vie inadaptés (consommation d'alcool, de tabac et de stupéfiants, manque d'exercice physique ou mauvaise alimentation, rapports sexuels non protégés), l'impact de l'environnement peuvent compromettre leur santé actuelle et future, tout comme celle des autres.

Toute exposition à un agent chimique, biologique ou physique, via l'environnement ou l'utilisation d'un objet du quotidien, peut avoir un impact sur notre santé. Les jeunes de 15 à 17 ans sont concernés par quelques sujets bien spécifiques comme l'utilisation abusive des téléphones portables, l'écoute de la musique amplifiée et l'impact du bruit sur la santé, l'exposition aux produits chimiques dans le cadre d'activités domestiques ou de la toilette, les allergies en lien avec le pollen et plus généralement les effets sur la santé de la qualité de l'air, de l'exposition aux UV notamment en période estivale.

Le séjour de cohésion est donc l'occasion de **sensibiliser les jeunes volontaires aux principaux déterminants de santé, à la santé environnementale** et de promouvoir des comportements favorables à la santé.

La promotion de la santé vise à aider chaque jeune à s'approprier progressivement les moyens d'opérer des choix, d'**adopter des comportements responsables** en matière de santé pour lui-même et pour autrui. Elle permet ainsi de le préparer à être un citoyen responsable.

La promotion de la santé est conçue comme **un fil conducteur tout au long du séjour** au cours des différentes activités et des moments de la vie quotidienne (coucher /lever, entretien des locaux, toilette, repas, etc.). Un [recueil de fiches](#) (sommeil, activité physique, hygiène, impact de l'environnement sur la santé, etc.) sera proposé aux cadres leur permettant de diffuser des messages simples et d'informer les jeunes sur les ressources disponibles (numéro d'appel, site internet, brochures, encarts, etc.). De même, un jeu de type *escape game* pourra être proposé comme support d'information.

Objectifs

- Faire acquérir des connaissances sur l'écosystème de la santé et situer ses différents acteurs,
- Comprendre à quoi sert la carte Vitale,
- Faire comprendre les démarches qui seront à réaliser à 18 ans,
- Informations sur les dons du sang, plaquettes et organes.

Santé sexuelle

- Comportements à risques et IST,
- La parcours contraceptif,
- Le consentement.

Santé mentale

- Mieux reconnaître ses émotions, comprendre ses propres réactions,
- Apprendre à gérer son stress, grâce à la relaxation, à des exercices de respiration,
- Adopter des habitudes de vie favorables : écouter ses besoins de sommeil, garder le contact avec la nature, faire du sport,
- Libérer la parole : stress, angoisse, tentative de suicide, quelles sont les alternatives ?, etc.

Prévention et lutte contre les addictions

- Alcool : pression sociale, et injonction à consommer, risques à court terme et nocivité pour la santé à long terme,
- Cannabis/tabac : lutter contre les idées reçues qui banalisent la consommation de cannabis et connaître les dangers,
- Autres substances psychoactives/CHEMSEX.

Auto-positionnement (compétences et parcours d'engagement)

C4

Objectifs

- Autonomie des jeunes volontaires dans l'identification des compétences acquises pendant et avant le séjour de cohésion,
- Accompagnement des volontaires dans leur parcours d'engagement.



L'auto-positionnement permet au jeune de se positionner dans ses compétences. Il favorise l'implication du jeune et sa prise de conscience dans le processus de formation pendant le séjour. Les différents moments qui lui sont dédiés renforcent ainsi le sens donné aux activités et visent l'accroissement de l'engagement dans la durée. Le but est de faire réfléchir le jeune sur ses acquis et la façon de se positionner par rapport à ses besoins et ses appétences pour mieux se projeter dans son parcours d'engagement.

Modalités

Dans le cadre du séjour de cohésion, le jeune sera donc amené à :

- S'autoévaluer,
- Capitaliser les compétences acquises tout au long du séjour et mesurer sa propre progression
- Identifier certaines difficultés,
- Concentrer ses efforts sur certaines priorités déterminées pendant l'auto positionnement, par exemple sur sa capacité à prendre la parole en public.

Le jeune volontaire sera accompagné dans cette démarche par le questionnement et l'écoute bienveillante et positive des encadrants lui permettant de se donner des objectifs à court terme au sein du séjour et des activités proposées, mais aussi à plus long terme dans la construction de son parcours personnel et d'engagement. Les équipes éducatives des centres SNU utiliseront à cet effet la grille des compétences en lien ci-dessous.

→ GRILLE D'ÉVALUATION DES COMPÉTENCES DU JEUNE VOLONTAIRE EN SÉJOUR DE COHÉSION :

[lien Osmose formation des cadres](#)

PRÉSENTATION DE L'ENGAGEMENT AU SERVICE DE LA NATION SUITE AU SÉJOUR DE COHÉSION (ACTIVITÉ OBLIGATOIRE)

C4



L'ambition portée par le SNU appelle à **faire vivre le lien entre le temps de cohésion et les différents dispositifs d'engagement**, afin de répondre au désir des volontaires de poursuivre leur engagement au service de l'intérêt général après le séjour de cohésion. Qu'elle repose sur un engagement de courte durée (mission d'intérêt général) ou de plus longue durée (service civique, réserves, etc.), l'enjeu du temps de service à la Nation réside dans la réalisation d'un parcours construit et consolidé par chaque jeune lui-même à partir d'une offre identifiée et accessible notamment via la plateforme www.snu.gouv.fr. Outre la **mission d'intérêt général (MIG)**, cette offre comprend **les dispositifs de volontariat, le service civique, les réserves opérationnelles, les réserves civiles, l'engagement bénévole** au titre de la réserve civique. Il appartient aux équipes territoriales en charge du SNU d'enrichir cette offre par les opportunités locales identifiées auprès des collectivités territoriales, des associations, des corps en uniforme et d'en faire la promotion au cours du séjour de cohésion.

Mise en œuvre

L'objectif de cette présentation est de sensibiliser les volontaires aux modalités concrètes d'engagement, de leur en faire découvrir la diversité des formats, des domaines et des responsabilités.

- Cette présentation prend la forme d'un **module d'1 à 2 heures sous un format interactif**.
- Le format de cette présentation peut **s'appuyer sur la coloration du séjour**, sans s'y réduire, afin d'ouvrir vers la diversité des formes d'engagement.
- Les volontaires sont invités à réfléchir à la **notion d'intérêt général**, aux conditions d'accessibilité et aux impacts éventuels de cet engagement sur **leurs trajectoires de vie** (en lien avec les temps d'auto-positionnement rythmant le séjour de cohésion).
- La présentation décrit plus particulièrement **la mission d'intérêt général et le service civique**, de manière très pratique, via les sites www.snu.gouv.fr et www.service-civique.gouv.fr.
- C'est l'occasion d'**associer de jeunes engagés** (volontaires du service civique, réservistes, bénévoles, etc.) pour témoigner de leurs missions et des acquis tirés de leurs expériences. Ces témoignages peuvent même constituer l'élément central de la présentation et donner lieu à des échanges entre volontaires, témoins et responsables de structures.
- Les intervenants extérieurs mobilisés dans le cadre des activités du séjour donnent également à voir **des parcours incarnés d'engagement**. Il convient de leur demander explicitement d'évoquer leurs choix d'engagement et la structure qu'ils représentent, qu'elle soit associative ou institutionnelle.
- Au sein du service départemental à la jeunesse, à l'engagement et aux sports (SDJES), **le référent phase 2** a toute sa pertinence pour concevoir, avec le chef de centre, le contenu et les modalités de cette présentation en lien notamment avec l'offre d'engagement sur le territoire.
- L'existence de **forums de l'engagement** est rappelée aux jeunes volontaires, qu'ils soient organisés sur leur territoire de résidence ou au sein de leur établissement scolaire. Ils offrent la possibilité de poursuivre cette découverte et de franchir le cap de l'engagement !

Démocratie interne

C1

Un temps de démocratie interne est prévu **à la fin de chaque journée du séjour de cohésion SNU**.



Les objectifs principaux sont de régler les problèmes de la vie quotidienne durant le séjour de cohésion, de pratiquer des activités culturelles et artistiques permettant de développer la cohésion du groupe au sein de la maisonnée et de mettre en œuvre des projets pédagogiques en lien avec les thématiques et modules nationaux. Par exemple, en lien avec la thématique « développement durable », les temps de démocratie interne peuvent permettre la mise en place d'une action collective à l'échelle de chaque maisonnée et ainsi de valoriser les démarches d'engagement pendant la cérémonie de clôture.

Par ailleurs, ce temps de démocratie interne permet une **libération de la parole des jeunes** qu'il faut savoir appréhender et recueillir.

Une **formation spécifique et des documents ressources relatifs** aux différentes techniques de débats seront mis à disposition pour les encadrants.



Éducation financière et budgétaire

C3



100% des jeunes sont amenés à utiliser des moyens de paiement, et dès l'entrée dans la vie adulte, à gérer leur budget, ouvrir un compte bancaire, souscrire une assurance, épargner et pour beaucoup, envisager un jour la souscription d'un crédit. Ils sont également susceptibles de faire l'objet de sollicitations commerciales et malheureusement, également de propositions malveillantes et de tentatives d'arnaques notamment sur internet ou les réseaux sociaux.

Les enquêtes réalisées par la Banque de France ont mis en avant une forte attente du public en matière d'éducation financière. Parmi les personnes interrogées, les jeunes (18-25 ans) sont à la fois ceux qui ont les connaissances les plus faibles et qui rencontrent le plus de difficultés financières.

Une bonne maîtrise des connaissances de base en matière budgétaire et financière est un enjeu citoyen et un atout pour chacun. L'objectif est ainsi d'apporter des réponses très concrètes aux principales questions que se posent les jeunes sur la gestion de leurs finances personnelles aujourd'hui et surtout demain. Il ne s'agit pas de les rendre experts, il s'agit de leur permettre de mieux comprendre pour mieux décider.



Par le biais du jeu, les jeunes sont invités à s'impliquer dans des mises en situation autour de problématiques très concrètes qu'ils rencontreront une fois adultes ou pour certaines dès maintenant. Un jeu de type *escape game* « **Sur la piste de Matthieu** », basé sur des énigmes permettant de retrouver un personnage à partir de ces traces financières est proposé.

Des quiz courts permettent de s'assurer de la bonne compréhension des messages clés.

Un support résumé avec les principales informations et notions est remis à l'issue de la séance

Partenaire mobilisable :

La Banque de France anime l'activité d'une durée d'environ 2h.

GUIDE D'ANIMATION « SUR LA PISTE DE MATTHIEU » :

[lien Osmose « formation des cadres »](#)

MODULES NATIONAUX



Module « Valeurs de la République »

Le module « valeurs de la République » sera vécu sous forme d'activités, généralement d'une à deux heures, réparties durant tout le séjour de cohésion. L'ancrage territorial du dispositif permettra de découvrir un territoire sous différents angles et notamment celui des institutions, de la citoyenneté et des valeurs de la République. Il sera aussi un temps où le jeune pourra éprouver au quotidien le sens du vivre ensemble. Tout en entrant en cohérence avec les programmes et les activités éducatives au sein de l'établissement scolaire ou de formation, le séjour de cohésion sera un moyen d'appréhender les valeurs de la République de manière originale.

1. Les symboles de la République française et de l'Union européenne

C2

- Les emblèmes et les symboles de la République,
- Être citoyenne ou citoyen français,
- La Nation,
- La fonction première de l'usage du français par l'administration.



Exemples de mise en œuvre :

Une analyse des symboles républicains sera menée au préalable de la participation aux rituels républicains au sein du centre (chant de l'hymne national et cérémonie de lever des couleurs). Des échanges, un appui sur des expositions ou des documents audio ou vidéo (comme par exemple « Les clés de la République » proposé par Canopé sur Lumni) permettront un rappel des principaux symboles de la République (devise, fête nationale, drapeau, hymne national, effigie de Marianne). Les symboles de l'Union européenne peuvent également être abordés (drapeau, hymne européen, devise, etc.).

LE LEVER DES COULEURS (ACTIVITÉ OBLIGATOIRE)

C1

Objectifs :

- Participer à la transmission des valeurs républicaines (symbolique du drapeau et de *La Marseillaise*),
- Transmission des consignes de la journée,
- Rituel solennel qui inaugure chaque journée du séjour de cohésion.



Modalités d'organisation générale :

Les volontaires sont rassemblés par maisonnées et par compagnies autour du drapeau français. Le sens et la portée de la cérémonie, ses symboles sont impérativement explicités avant le premier lever des couleurs.

À l'occasion du lever des couleurs, réalisé par un binôme de volontaires, *La Marseillaise* est chantée (au moins un couplet et le refrain). C'est aussi l'occasion pour le chef de centre et les cadres de compagnie de donner les consignes de la journée.

Le lever des couleurs n'exède pas 15 minutes.

Pour la mise en œuvre de la cérémonie, se reporter impérativement à la fiche technique dédiée, en lien ci-dessous.

FICHE TECHNIQUE SUR LE CÉRÉMONIAL DES COULEURS DANS LES CENTRES SNU :

<https://eduscol.education.fr/document/58485/download>

2. Promouvoir les valeurs de la République : prévention de la radicalisation et lutte contre le séparatisme

DÉPLOIEMENT PROGRESSIF

C2

Objectifs :

- Réfléchir autour des notions de séparatisme et de radicalisation à partir de plusieurs supports notamment vidéos (définitions, origines, diversité des formes et des impacts).
- Comprendre que le séparatisme et la radicalisation menacent la sécurité, la cohésion nationale et les valeurs de la République.

Contexte :

Sur la base des expérimentations conduites en juin et juillet 2024 dans plusieurs centres SNU, le Secrétariat général du Comité interministériel de prévention de la délinquance et de la radicalisation (SG-CIPDR) a conçu une activité pédagogique de sensibilisation autour de la promotion des valeurs de la République sous l'angle de la prévention de la radicalisation et de la lutte contre le séparatisme. Cette activité mise en œuvre par les encadrants des centres SNU, préalablement formés, s'appuie sur l'interview vidéos de plusieurs personnalités qui nous font part de leur parcours de vie et d'engagement en faveur des valeurs de la République.

Cette activité ne peut-être mise en place dans les séjours de cohésion qu'après une formation préalable des encadrants SNU animant l'activité.

Modalités de mise en œuvre :

Durée conseillée : 1h30 à 2h00

Nombre de participants : entre 25 et 30 volontaires maximum, avec possibilité d'un travail en petits groupes, pour libérer plus facilement la parole et faciliter le travail collaboratif

Besoins logistiques : ordinateur(s) et matériel(s) de vidéoprojection et de sonorisation

Animateurs : prévoir, dans la mesure du possible, un binôme d'animateurs aguerris et préalablement formés au kit pédagogique du SG-CIPDR

Ressources : les encadrants SNU animant l'activité disposent d'un riche **kit pédagogique** du SG-CIPDR pour les accompagner pas à pas dans cette activité (déroulé général, définitions des notions, éléments de contexte, notices biographiques et pistes de discussions avec les jeunes pour chaque témoignage vidéo, etc.) ainsi que d'**affiches récapitulatives** et de **fiches d'approfondissement**. Les équipes académiques valeurs de la République peuvent être utilement contactées dans le cadre de la préparation de cette activité

ACCÉDER AUX VIDÉOS, AU KIT PÉDAGOGIQUE ET AUX RESSOURCES DÉDIÉES :

https://osmose.numerique.gouv.fr/jcms/p_2768537/fr/snu-formation-des-cadres?documentKinds=&explorerCurrentCategory=p_8532965&mids=&portlet=p_2768536&types=ALL

3. La laïcité et la liberté d'expression

C2



→ Aborder la thématique des libertés, centrales dans le cadre de l'EMC.

→ Aborder la laïcité comme condition de l'expression des libertés, de l'égalité et de la fraternité.

Exemples de mise en œuvre :

- Activité brise-glace pour recueillir des représentations sur la laïcité et/ou sur la liberté d'expression,

- Activité en lien avec l'exposition de la BNF, [« La laïcité en questions : 10 affiches pour comprendre »](#),
- Concours d'éloquence,
- Débats libres sur différents sujets notamment ceux relatifs à la laïcité,
- *Disputatio* entre deux groupes et des observateurs, avec éclairage final par la règle de droit,
- Portraits chinois de la laïcité et/ou de la liberté d'expression,
- Activité en lien avec le [règlement intérieur du centre](#) : retour sur des cas pratiques et échanges,
- Retour sur des cas pratiques et échanges sur les grandes actualités,
- Ateliers partant d'exemples des problématiques des réseaux sociaux.

4. L'égalité et la lutte contre les discriminations



→ Articuler l'égalité, la diversité et les discriminations permet de conduire, à partir de la notion d'égalité, une réflexion autour des enjeux de la diversité : sa prise en compte et celle de la complexité des identités dans un cadre républicain, la reconnaissance de l'ensemble des discriminations et autres agissements et violences à caractère discriminatoire, la compréhension des mécanismes qui les sous-tendent, et la garantie de la protection des individus ou des groupes qui en sont les victimes.

- **L'égalité femmes-hommes**

Exemples de mise en œuvre :

- Initier un travail de sensibilisation aux enjeux d'égalité filles-garçons et de prévention des violences sexistes et sexuelles à partir des ressources vidéos proposées par la [plateforme « Matilda »](#) ou des activités issues de la [mallette « IL, ELLE, ON »](#) élaborée par les élèves du CAVL de Versailles,
- Aborder les questions des représentations et des stéréotypes de genre dans l'image à partir des ressources disponibles sur la [plateforme Genrimages](#) du Centre audiovisuel Simone de Beauvoir,
- Travailler sur les représentations genrées des métiers et les déterminismes à l'œuvre dans l'orientation permettant, entre autres, d'inciter les filles à s'engager dans des carrières scientifiques. Des ressources sont proposées sur la page éducol « [Les filles faites des sciences](#) ».
- Mener une séance de prévention au cybersexisme : un ensemble de ressources, dont un kit de prévention, sont proposées sur le site du Centre Hubertine Auclert [#stopcybersexisme](#).

- **Prévenir et lutter contre les LGBTphobies**

Exemples de mise en œuvre :

- Initier un travail de sensibilisation à partir de [l'affiche](#) de la campagne de prévention et de sensibilisation « Ici on peut être soi » lancée par le ministère de l'Éducation nationale à l'occasion du 17 mai 2023. Des pistes éducatives et pédagogiques sont proposées dans le [guide d'accompagnement](#) mis à disposition des personnels éducatifs.
- Travailler à une meilleure connaissance de l'histoire des personnes LGBT du XIX^e siècle à nos jours à partir de [l'exposition itinérante du MUNAE](#) « Éducation et LGBTI+. Un peu d'histoire pour lutter contre les discriminations ».
- Aborder les questions d'égalité, de représentation et de citoyenneté dans les médias audiovisuels en mobilisant les [ressources pédagogiques](#) de l'ARCOM : « [Identifier les stéréotypes de genre dans les programmes](#) » et « [Dédire des données statistiques les représentations de genre dans les médias](#) ».
- Organiser une projection-débat en s'appuyant sur les dossiers pédagogiques proposés par un certain nombre de partenaires et disponibles sur la page éducol « [Des](#)

[ressources pour agir en classe autour de la lutte contre les LGBTphobies](#) » dans la rubrique dédiée aux outils pédagogiques à mobiliser en classe.

- **Agir contre le racisme et l'antisémitisme**

Exemples de mise en œuvre :

- Jeu de rôle : je suis président d'une association et je m'organise pour construire un projet de lutte contre les discriminations,
- Ce que je peux changer chez moi pour lutter contre les discriminations,
- Travail sur les préjugés par exemple à partir d'une vidéo comme celle de la CIMADE « [Lutter contre les préjugés sur les personnes étrangères](#) »,
- Réagir face aux violences ou aux gestes racistes et antisémites par exemple à partir d'une vidéo comme une de celles proposées par la DILCRAH en collaboration avec Conspiracy Watch « [Pourquoi le geste de la quenelle pose problème ?](#) »
- Travail sur les discours de haine en ligne, par exemple à partir de *Seriously* proposé par la plateforme des CEMEA soutenue par la DILCRAH et qui propose une méthode simple en 3 étapes permettant de répondre avec apaisement à des propos racistes sur les réseaux sociaux.

5. L'accès au droit

C3



Fiches 14, 15,
19 à 25, 28 à 32

→ Une information sur l'ensemble des droits, déjà acquis ou qui seront acquis à la majorité, peut être nécessaire : droits découlant des grandes déclarations avec un focus sur les droits sociaux (dispositifs d'insertion tels que la Garantie jeunes, le parcours contractualisé d'accompagnement vers l'emploi et l'autonomie, la prime d'activité, droits et interlocuteurs en matière d'éducation à la sexualité et en termes de santé mentale, aides au logement, etc.)

→ Il ne s'agit pas d'apprendre pendant le SNU à effectuer toutes les démarches administratives permettant aux jeunes d'accéder aux droits auxquels ils peuvent prétendre.

→ Il s'agit surtout de leur apprendre à mobiliser les ressources (structures d'accompagnement et dispositifs) utiles pour favoriser l'accès à leurs droits (en matière d'emploi, de logement, de mobilité, de santé, etc.) et de les rassurer face à toutes ces démarches administratives qui peuvent être anxiogènes pour de nombreux jeunes.

Exemples de mise en œuvre :

- Reconstitutions et mises en situation : fonctionnement d'un tribunal, simulation de procès, jeu de rôle « je cherche un logement »,
- Le pair-à-pair pourra utilement être utilisé, notamment sur les thèmes touchant directement les jeunes (droit à la santé, au logement, à l'éducation...),
- Visites de lieux de justice,
- Installation d'expositions dans les centres comme « 13-18 questions de justice » https://www.ordinaire.fr/exposition-13-18_questions-de-justice,
- Des outils nombreux existent sur la question de la connaissance de ses droits. Il est recommandé de s'appuyer sur ceux proposés par le Défenseur des droits pour aborder cette thématique <https://www.defenseurdesdroits.fr/fr/outils>
- L'outil *Passeport citoyen : mon guide pratique 15-25 ans* de la Documentation française, évoqué en page 14 de ce guide, peut également servir de support.

Intervenants et partenariats :

Sur l'accès aux droits et la connaissance des services publics : les services publics sont nombreux et permettent des liens évidents avec le SNU :

- Le Défenseur des droits qui dispose de délégués dans chaque département,
- Les Centres d'Information sur les Droits des Femmes et Familles (CIDFF),
- Les caisses d'allocations familiales (CAF) et Caisses Primaires d'Assurance Maladie (CPAM),
- Les membres du réseau information jeunesse (RIJ).



Un outil intitulé **Passeport citoyen : mon guide pratique 15-25 ans**, réalisé par la Documentation française, et **distribué à chaque jeune volontaire** pendant le séjour de cohésion, peut en partie servir de base pour informer les jeunes sur certaines thématiques et démarches qui vont leur être utiles pour **s'engager et construire leur vie d'adultes** (études, impôts, justice, logement, travail, mobilité, etc.).

Son contenu fait écho à de nombreuses activités du tronc commun et des colorations. **Au fil du guide**, vous pourrez trouver **le visuel ci-dessous** qui renvoie vers les fiches du *Passeport citoyen* qui peuvent être utilisées par les encadrants et les jeunes volontaires afin de retrouver, d'approfondir et de compléter certains points évoqués dans les contenus du tronc commun et/ou des colorations.

Exemple :



La sensibilisation des jeunes à l'accès aux droits et aux services publics peut être réalisée de façon informelle et filée tout au long du séjour de cohésion. Cette sensibilisation peut être mise en œuvre en s'appuyant, si possible, sur **les acteurs du territoire** comme par exemple les membres du Réseau information jeunesse (RIJ). Il conviendra de présenter même succinctement aux jeunes volontaires l'intérêt et les modalités d'usage de ce document pendant le séjour de cohésion, en évitant à tout prix une simple distribution du document.

→ Une fiche proposera des pistes d'exploitation pédagogique de ce guide par les équipes éducatives des centres SNU.

6. La participation démocratique

C2



- Connaître les institutions et le fonctionnement démocratique de la République,
- Connaître des exemples de grands personnages historiques engagés (Simone Veil, Robert Badinter, Gisèle Halimi, etc.) et d'associations engagées pour plus d'égalité (Mouvement Emmaüs, Les Restos du Cœur, etc.),
- Comprendre l'importance de l'engagement individuel et collectif dans une société démocratique.

Exemples de mise en œuvre :

- Pédagogie de projet, travail en équipe, favoriser l'autonomie, développer l'oralité à travers la conduite d'actions des élèves représentants,
- Simulation de campagne électorale, de vote, de débat,
- Mise en situation de conduite de projets fédérateurs sur des thématiques choisies par les jeunes,
- Débat : Qu'est-ce que l'engagement ? Comment s'engager ? À quoi ça sert de s'engager ? Pour quelles causes s'engager ?, etc.

Ressources pédagogiques

- Le module « valeurs de la République » au sein du séjour de cohésion :

<https://eduscol.education.fr/document/52635/download>

- Guide « module valeurs de la République » de la DGESCO ([version intégrale](#))

- Fiches d'activités « Module valeurs de la République » de la DGESCO ([accès rapide](#))



Journée Défense et Mémoire (JDM)

Journée nationale conçue et délivrée par le ministère des Armées, la JDM est identique dans tous les centres SNU. Son objectif principal réside dans la rencontre et les échanges avec des militaires et dans la découverte des enjeux du monde de la défense autour de 3 modules.

→ MODULE DÉFENSE (2h40)

C2

Séquence n°1 « Jeu *Décision défense* » (1h20)

Objectifs :

- Se mettre dans la peau de décideurs militaires et politiques,
- Être sensibilisé aux moyens de protéger le territoire français et de participer au maintien de la paix internationale.



Modalités d'animation :

- Nombre souhaitable de jeunes par groupe : 25 jeunes répartis en 2 sous-groupes de 12 ou 13 jeunes maximum accompagnés de leurs tuteurs de maisonnées (discipline et sécurité),
- Deux animateurs militaires ou un animateur militaire et un bénévole,
- Pédagogie active, sous la forme d'un jeu collaboratif,
- Film introductif + reformulation des notions clés, en particulier les fonctions stratégiques.

Messages principaux :

- Nous vivons dans un monde instable (conflits, menaces et risques).
- La France y apporte des réponses adaptées et proportionnées sur notre territoire, comme sur d'autres terrains dans le monde.
- La stratégie de défense et de sécurité nationale est aujourd'hui définie autour de cinq fonctions stratégiques : connaître et anticiper, prévenir, dissuader, protéger, intervenir.

Séquence n°2 : « Métiers » (1h20)

Objectifs :

- Découvrir l'éventail des métiers du ministère des Armées,
- Rencontres, témoignages et échanges avec des militaires.



Modalités d'animation :

- Nombre souhaitable de jeunes par groupe : 25 jeunes accompagnés de leurs tuteurs de maisonnées (discipline et sécurité),
- Un animateur militaire,
- Pédagogie participative qui invite les jeunes à s'exprimer : visionnage d'un film, échanges, témoignages notamment de l'animateur militaire.

Messages principaux :

- Il existe des préjugés sur les Armées : il est possible de les analyser pour les déconstruire,
- Il existe une grande diversité de parcours au sein du ministère des Armées : différentes armées, des métiers militaires et civils, différents niveaux d'études requis, etc.,
- Le cyberspace est un nouveau champ de bataille pour les Armées, une opportunité pour devenir des cybercombattants.
- Les métiers du ministère des Armées peuvent être pour un temps ou une vie,
- Les jeunes volontaires peuvent saisir des opportunités pour effectuer leur MIG au ministère des Armées (MIG type « périodes militaires » au sein des Armées ou des services, MIG mémorielles).

Besoins logistiques du module Défense : des salles, des grandes tables, des chaises, des ordinateurs et des vidéoprojecteurs avec sortie audio, etc.

- Voir fiche complète et actualisée des besoins logistiques de la JDM sur Osmose ([lien](#)).

→ MODULE MÉMOIRE (45 min)

C2

Objectifs :

- Montrer aux jeunes que les enjeux mémoriels ont une résonance aujourd'hui,
- Découvrir le protocole et la symbolique d'une cérémonie mémorielle,
- Incarner les rôles des personnalités présentes lors des commémorations nationales.

Modalités d'animation :

- Nombre souhaitable de jeunes par groupe : 25 jeunes répartis en deux sous-groupes de 12 ou 13 jeunes accompagnés de leurs tuteurs de maisonnées (discipline et sécurité),
- Deux intervenants civils (CSNJ) et une pédagogie active sous forme d'un jeu de rôle.

Organisation de la séquence :

- Diorama « Explique-moi une cérémonie ! »,
- Présentation des missions d'intérêt général mémorielles.



Besoins logistiques du module Mémoire : des salles, des grandes tables, des chaises, etc.

- Voir fiche complète et actualisée des besoins logistiques de la JDM sur Osmose ([lien](#)).

→ MODULE RÉSILIENCE (1h20)

C3

Objectifs :

- Maîtrise des actes réflexes pour que le jeune soit plus autonome et puisse participer à une mission collective.

Modalités d'animation :

- Durée totale : 1h20,
- Nombre souhaitable de jeunes par groupe : 25 jeunes accompagnés de leurs tuteurs de maisonnées (discipline et sécurité),
- Pédagogie active : deux « ateliers réflexe défense » tournants (approximativement 2 x 40 min.) composent ce module. Ils seront animés par des animateurs militaires.
- Tenir compte de l'effectif du centre, de la configuration des espaces extérieurs.

Atelier réflexe défense n° 1 : « Alerter et se protéger »

Objectifs :

- Savoir rendre compte et alerter en situation d'urgence : apprendre à utiliser le morse, les signaux de détresse « SOS », découvrir l'alphabet radio international, le format d'un compte-rendu (je suis, je vois, je fais, je demande), les signaux d'alerte à destination des aéronefs, etc.
- Savoir se camoufler et se protéger face aux risques et menaces.



Organisation de l'atelier :

- Exposé sommaire suivi d'une mise en situation du jeune avec des exercices pratiques pour qu'il soit en mesure de se protéger et d'alerter un tiers, principalement en milieu inconnu. À la fin de l'atelier, rappel des points clés et débriefing.
- Privilégier les exercices pratiques en extérieur.

Atelier réflexe défense n° 2 : « Se déplacer en zone difficile »

Objectifs :

- Se situer, s'orienter, évaluer une distance : faire découvrir les principes de base de la topographie pour savoir se repérer, quel que soit le lieu. Apprendre à étalonner son double-pas.
- Utiliser une carte ou un croquis d'itinéraire : orientation de la carte et identification de repères ou d'éléments caractéristiques, échelle, estimation sommaire de distance.



Organisation de l'atelier :

- Exposé sommaire suivi d'une mise en situation du jeune avec des exercices pratiques pour s'assurer qu'il sait utiliser la boussole et lire une carte afin qu'il puisse se situer et se déplacer avec des repères faciles d'emploi en milieu inconnu.
- Privilégier les exercices pratiques en extérieur.

Besoins logistiques du module résilience : le module nécessite un espace extérieur. Prévoir un espace intérieur adapté en mode dégradé si les conditions météorologiques le nécessitent. Le centre SNU met à la disposition des équipes JDM des sifflets, des boussoles, des plots, des hectomètres, des cartes (topographie des lieux ou plan d'évacuation du centre ou carte IGN), fiches d'exercices, etc.

- Voir fiche complète et actualisée des besoins logistiques de la JDM sur Osmose ([lien](#)).

→ TESTS ET QUESTIONNAIRES

Modalités d'animation :

- Nombre souhaitable de jeunes par groupe : 50 jeunes
- Intervenant : 1 intervenant civil (CSNJ)
- Ces activités peuvent être rassemblées sur un seul ou plusieurs temps de la JDM.

1 - Test de détection des difficultés de lecture (DDL)

Durée : 30 min.

Objectifs :

- Réalisé pour le compte de la DEPP (MENJ), afin de repérer les jeunes en difficulté de lecture, ceux qui ne sont pas en mesure de comprendre un document.



2 - Fiche de liaison pour le compte du MINARM pour identifier les jeunes qui souhaitent recevoir de l'information des Armées

Durée : 15 min.

3 - Évaluation à chaud de la JDM, en fin de journée, pour au moins un quart de la cohorte

Durée : 15 min.



Besoins logistiques : salle(s) contiguë(s) de celle où se déroule le module mémoire équipée(s) de chaises et de tables, ordinateurs et vidéoprojecteurs avec sortie audio.

- Voir fiche complète et actualisée des besoins logistiques de la JDM sur Osmose ([lien](#)).

Journée Sécurité intérieure (JSI)

En fonction des contraintes d'organisation et de la disponibilité des intervenants, ce module national pourra s'organiser également en demi-journées ou temps dissociés.



1 - Atelier « Simulation d'un accident de la circulation »

C2

C3

Fiche
23

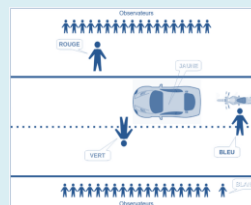
Objectifs :

- Apporter aux jeunes, par une mise en situation, les règles et bonnes pratiques à adopter en cas d'accident de la circulation tant comme victime que comme témoin et auteur,
- Découvrir comment alerter, protéger et mettre en sécurité, voire secourir.

Modalités d'animation :

- La taille du groupe devra être adaptée à la configuration des lieux et à l'effectif du centre.
- Des cadres SNU seront mobilisés pour aider les intervenants de la police, de la gendarmerie et, le cas échéant, des services départementaux d'incendie et de secours (SDIS). Ils en seront les relais auprès des jeunes et pourront être sollicités pour jouer certains des rôles requis par l'exercice.

Besoins logistiques : un espace de circulation sécurisé : route ou espace pouvant simuler une route, un véhicule, un scooter, des moyens de communication entre l'encadrement, éventuellement du matériel de maquillage pour simuler des blessures. Le cas échéant et selon leur disponibilité, les services intervenants déploieront : un véhicule de police ou de gendarmerie, un véhicule de secours (VSAV ou VPSP), des cônes de Lübeck, des moyens de signalisation.



En cas de **mauvaises conditions météorologiques** ne permettant pas la réalisation de la simulation telle qu'elle a été décrite ci-dessus, une alternative sera mise en place :

- La simulation d'un accident de la circulation sera remplacée par la réalisation sur table d'études de cas permettant l'apprentissage des comportements et de la méthodologie appropriés lors d'une intervention sur un accident corporel de la circulation. Les études de cas sont préparées en sous-groupes et font l'objet d'une restitution par les jeunes, puis d'une synthèse par l'intervenant, appuyée par un diaporama.
- Cette solution alternative, moins interactive et moins dynamique, ne devra être envisagée que dans l'hypothèse où aucune solution convenable ne permet la réalisation de l'atelier décrit plus avant.

2 - Atelier « Sur ma route » : sensibilisation aux risques

C2

C3

Ce module défini par la délégation à la sécurité routière (DSR) permet, par la réflexion individuelle et l'échange entre jeunes, d'aborder les comportements à risques (route et hors route) et leurs déterminants. Il est précédé d'un rapide rappel des contreparties offertes aux jeunes pour leur participation au SNU (voir encadré ci-après).

Objectifs :

- Parler autrement de la sécurité routière,
- Travailler sur les facteurs influençant la perception du risque routier : comprendre ses besoins, ses émotions, ses prises de décision, l'écart entre les besoins des jeunes et la préservation de leur sécurité et de celle des autres,
- Prendre la parole, savoir écouter l'autre pour envisager les différents points de vue.

Modalités d'animation :

- Ce module est animé par des cadres SNU qui auront été formés au préalable par la DSR. Avant chaque séjour, des dates de formation sont communiquées aux coordonnateurs départementaux de sécurité routière (situés en préfecture ou en direction départementale des territoires), aux chefs de projet et aux chefs de centre SNU. Suivant les départements, les formations se font soit



en présentiel, soit sous forme de webinaire. Ponctuellement, et selon les ressources disponibles, les centres SNU peuvent recourir à un cadre de la sécurité routière pour soutenir la mise en place du module.

- Les animateurs mettent en œuvre une animation dynamique, favorisant l'interactivité.
- Pour mettre en œuvre ce module, les animateurs utilisent obligatoirement **la mallette pédagogique de la DSR** afin d'assurer l'homogénéisation des pratiques et des contenus dispensés sur l'ensemble du territoire. Disponible [en ligne](#) sur « Osmose formation des cadres », cette mallette pédagogique est composée :
 - D'un document support pour les volontaires,
 - D'une présentation multimédia, support au déroulé de la séquence,
 - De fiches pédagogiques,
 - Des affiches « D'ACCORD/PAS D'ACCORD »,
 - Des phrases type débat.

Organisation horaire indicative de l'atelier (2 heures) :

- Installation des jeunes et présentation de l'intervenant (5 min.),
- Présentation rapide de l'atelier et des contreparties offertes aux volontaires (15 min.),
- « Mes besoins, ma mobilité » (30 min.),
- « Un débat » (30 min.),
- « Mes émotions, mes actions » (30 min.),
- Conclusion avec les jeunes volontaires sur les apports du module (10 min.).

À la suite de chaque animation de l'atelier, un questionnaire d'évaluation est renseigné par l'animateur.

Demande d'appui :

S'adresser à la délégation à la sécurité routière (DSR) : formation-snu-dsr@interieur.gouv.fr

Présentation des contreparties offertes aux volontaires

- Conditions et modalités de l'accès gratuit (pris en charge par l'État) à une plateforme d'apprentissage du code de la route en e-learning.
- Conditions et modalités de l'accès à une première présentation gratuite (prise en charge par l'État) à l'épreuve théorique générale (ETG) du permis de conduire.
- Un flyer à l'attention des volontaires portant notamment sur les modalités d'inscription au permis de conduire, la connaissance des différents modes d'apprentissage de la conduite et l'aide au financement de l'apprentissage de la conduite mise en place par l'État : le dispositif du « permis à un euro par jour » pourra être mis à disposition lors de la délivrance du module

3 - Atelier « Prévention du cyber-harcèlement »

C2

C3



Objectifs :

- Sensibiliser les jeunes aux différentes formes de cyber-harcèlement,
- Diffuser les comportements à adopter en tant que témoin ou victime en rappelant le cadre légal.

Modalités d'animation :

- Les intervenants sont issus de la police et/ou de la gendarmerie.
- Le groupe sera constitué en fonction de la capacité de la ou des salles et de la taille du centre.
- Un court diaporama synthétique sera le support de l'atelier. Il permettra à l'intervenant de commenter et surtout de compléter les messages diffusés et d'interagir avec les jeunes.



Besoins logistiques : une salle, des chaises, un appareil de vidéo-projection.

4 - Atelier « Recherche de personne disparue, suite au signalement d'une disparition inquiétante »

C2

C3

Objectifs :

- Faire émerger, dans cette recherche, la collaboration, la cohésion et l'entraide au sein du groupe,
- Apporter aux jeunes des éléments de bonne pratique afin qu'ils puissent utilement prêter main-forte aux forces de l'ordre dans le cas de recherche de personnes.



Modalités d'animation :

- Deux scénarios seront possibles selon l'emplacement et la nature du centre : soit une battue à l'extérieur, soit un exercice de simulation en salle.
- Ce module est principalement animé par la gendarmerie nationale, sauf organisation différente locale.
- Le volume des équipes devra être adapté au site et au nombre de jeunes. Une reconnaissance préalable du terrain par l'équipe organisatrice de l'exercice devra avoir lieu en liaison avec l'encadrement du centre.
- Les intervenants des forces de sécurité intérieure engagés devront être renforcés d'encadrants SNU (cadres de compagnie ou tuteurs), à raison d'un encadrant pour dix jeunes. Ces encadrants auront pour rôle d'être les relais des intervenants du ministère pour la bonne application des consignes et pour s'assurer en permanence de la sécurité physique et morale des stagiaires.

Besoins logistiques : une cartographie de la zone d'exercice, des boussoles idéalement de type Silva, des sifflets, des moyens de communication

Module Premiers secours citoyen (PSC)

C3



Le certificat de Premiers secours citoyen (PSC) est la formation de base aux premiers secours.

Objectifs

- Actualiser ses connaissances en matière de premiers secours et se réapproprier les gestes adaptés à la prise en charge d'une victime,
- Exécuter les gestes de premiers secours,
- Protéger la victime et les témoins sans s'exposer soi-même,
- Savoir alerter les secours d'urgence,
- Empêcher l'aggravation de l'état de la victime afin de préserver son intégrité physique dans l'attente de l'arrivée des secours.

Compétences visées

- Être capable d'exécuter une action citoyenne d'assistance à personne en réalisant les gestes élémentaires de secours tout en assurant une protection immédiate, adaptée et permanente pour lui-même, la victime et les autres personnes des dangers environnants.
- Former et sensibiliser lors des situations d'accident, abordées en huit modules :
 - La protection,
 - L'alerte,
 - La victime s'étouffe,
 - La victime saigne abondamment,
 - La victime est inconsciente,

- La victime ne respire pas,
- La victime se plaint d'un malaise,
- La victime se plaint après un traumatisme (plaie, brûlure, atteinte des os et des articulations, etc.).

Organisation de la séquence

- **Rappel des préalables aux gestes de premiers secours :**

- La protection,
- L'examen,
- L'alerte.

- **Rappel des gestes de premiers secours :**

- L'obstruction des voies aériennes par un corps étranger,
- Les hémorragies externes,
- La perte de connaissance (la PLS : position latérale de sécurité),
- L'arrêt cardiaque, réanimation cardio-pulmonaire et défibrillation,
- Les malaises,
- Les plaies et brûlures,
- Les traumatismes des os et des articulations,
- La prise en charge d'une victime.



- **Initiation à la réduction des risques (IRR)**

Incluse dans la formation PSC, l'initiation à la réduction des risques (IRR), d'une durée d'une heure environ, a pour objectif de faire prendre conscience au particulier de sa vulnérabilité face à une catastrophe individuelle ou collective et le faire réfléchir à la mise en place d'un plan familial d'autoprotection.

Au programme de cette initiation :

- Prise de conscience de l'existence des risques,
- Comment s'informer sur les risques majeurs,
- Comment alerter les secours,
- Comment réagir en cas d'alerte,
- Les gestes de secours,
- Les consignes familiales,
- Les besoins essentiels,
- Le « Catakit ».

- **Élaboration d'un Plan familial d'autoprotection**, concept développé par la Croix-Rouge française et l'Union européenne.

Le rallye de synthèse

(ACTIVITÉ OBLIGATOIRE EN FIN DE SÉJOUR DE COHÉSION)

C1

C2

C3

C4

Objectifs et cadre général

Placé en fin de séjour de cohésion, le rallye de synthèse :

- Permet aux jeunes volontaires de **restituer** ce qu'ils ont appris lors du séjour : il **mobilise les connaissances et les compétences** acquises dans le cadre des activités réalisées durant le séjour (tronc commun et colorations),
- S'effectue en groupe et met en avant **le collectif**,
- Vise à trouver **des solutions face à des situations non connues** à l'avance et à apporter des réponses à des questions en se référant à ce qu'ils ont appris durant le séjour ou à leur expérience personnelle. Le rallye de synthèse propose aux jeunes des mises en situation dans le cadre d'un **scénario réaliste**.
- Met ainsi l'accent sur **la résilience** (sortir de sa zone de confort, être confronté à des situations inhabituelles, et pour autant faire face et « remplir la mission »),
- Met l'accent sur **la cohésion** (c'est la force du groupe qui permet de trouver les solutions face à une situation donnée),
- Se déroule dans **un esprit ludique** tout en veillant à la **sécurité des jeunes participants, priorité absolue**.

Mise en œuvre

- Les jeunes volontaires en sont informés dès le début du séjour et les compétences clés sont explicitées.
- Le contenu du rallye de synthèse est **adapté** aux possibilités offertes par le centre SNU, son implantation et son environnement. Idéalement, si l'impératif de sécurité est respecté (lors des déplacements et des activités), le rallye se déroule en dehors des murs du centre SNU.
- Les activités sont adaptées à un public mineur.
- La constitution de groupes mixant les maisonnées est un moyen de consolider le travail de **coopération** sans confondre vitesse et précipitation dans leur réaction : une réflexion collective structurée peut permettre de prendre la bonne décision !
- Temps fort du séjour de cohésion, l'organisation du rallye mobilise tout l'encadrement du centre SNU et nécessite une préparation minutieuse.
- La **sécurité** fait l'objet d'une attention particulière de la phase de conception à la réalisation. Un « PC rallye » est mis sur pied pour veiller au bon déroulement et à la sécurité des participants (prévoir l'utilisation de moyens radio ou de téléphones portables pour les encadrants).

→ Scénariser le rallye

Le scénario du rallye de synthèse renvoie à l'ensemble des contenus **abordés lors du séjour** de cohésion afin de mobiliser des compétences spécifiques et transversales.

Par exemple, le groupe va devoir « remplir une mission » suite à une catastrophe naturelle : inondation majeure, feu de forêt de grande amplitude, tempête dévastatrice, disparition inquiétante, etc.

- Pour le **scénario de type « catastrophe naturelle »**, il peut être demandé au groupe d'évacuer le centre SNU suite à une inondation ou un feu de forêt et de rejoindre une zone sûre où il sera pris en charge par une équipe de secours.
- Durant l'itinéraire qui le mènera à la zone d'évacuation, **le groupe doit faire face à des incidents et événements imprévus et réagir en conséquence**.
- Le premier « défi » consiste, pour le groupe, à rejoindre les points successifs de l'itinéraire à pied et en utilisant différents moyens d'**orientation** présentés lors du séjour (boussole, croquis d'itinéraire « dégradé », etc.).
- Pour éviter l'encombrement sur le parcours, les groupes peuvent se voir attribuer des **itinéraires différents** en fonction des heures de départ.

- Une partie des volontaires peut-être également affectée au « PC rallye » en soutien logistique des encadrants (élèves blessés, en situation de handicap, etc.) avec, de fait, d'autres compétences mises en œuvre.

→ **Faire face collectivement aux imprévus**

L'itinéraire est constitué de points successifs qui confrontent le groupe à des **défis sportifs et de cohésion**, à des **ateliers quizz** avec des questions portant sur les sujets abordés lors du séjour, notamment dans le cadre des modules. C'est l'occasion, pour le groupe, d'obtenir des indices pour continuer leur progression.

Lors de cet itinéraire, le groupe doit également **faire face à des incidents ou événements imprévus**, par exemple :

- **Le franchissement d'un obstacle avec un objet encombrant** : cet atelier doit amener le groupe à apporter une solution collective au défi posé,
- **Une simulation d'agression**, pour réutiliser les rudiments d'autodéfense, si les jeunes volontaires ont pu bénéficier d'une initiation. Le scénario les amène collectivement à avoir une réaction adaptée (par exemple, face à des pilliers lors d'une catastrophe naturelle).
- **Une simulation de blessure** : cet atelier permet aux jeunes de restituer ce qu'ils ont appris dans le cadre du PSC et d'alerter les secours (par exemple, pose d'un garrot, mise en PLS, transmission d'informations précises au PC sécurité),
- **La fabrication et l'utilisation d'un brancard de fortune** : en fonction de ce qu'ils ont vu en début de séjour, les jeunes volontaires peuvent être amenés à en confectionner et à poursuivre leur itinéraire avec ce brancard lesté.



→ **Éléments complémentaires**

- Des éléments de mise en situation peuvent renforcer l'aspect « sortie de la zone de confort » comme par exemple **l'interdiction des montres** durant le rallye et bien sûr celle des téléphones. Le fait de ne pas savoir ce qui les attend durant le rallye est en soi un élément clé de la mise en situation.
- **La participation des jeunes au rallye peut être valorisée**, par exemple par la remise d'un prix (prix de l'engagement, de la cohésion, de la résilience, etc.). L'opportunité d'un classement des équipes (aux points ou autre) mérite d'être discutée.

Conclusion

Le montage d'un rallye de synthèse demande **un effort important de conception initiale puis d'organisation, surtout lorsqu'il s'agit du 1^{er} rallye organisé par le centre**. Il mobilise tout l'encadrement du centre en amont et lors du rallye lui-même, en veillant tout particulièrement à la sécurité des participants.

Le rallye de synthèse met les jeunes en situation et mobilise collectivement les compétences acquises durant le séjour. Il renforce, de manière ludique et instructive, la cohésion du groupe et participe à l'apprentissage de la résilience.

FICHE TECHNIQUE SUR L'ORGANISATION DU RALLYE DE SYNTHÈSE :

<https://eduscol.education.fr/document/58488/download>

NOTES



**MINISTÈRES
ÉDUCATION
JEUNESSE
SPORTS
ENSEIGNEMENT
SUPÉRIEUR
RECHERCHE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Délégation générale au
service national universel

110 rue de Grenelle
75357 Paris SP 07

snu.gouv.fr



#SNUjemengage